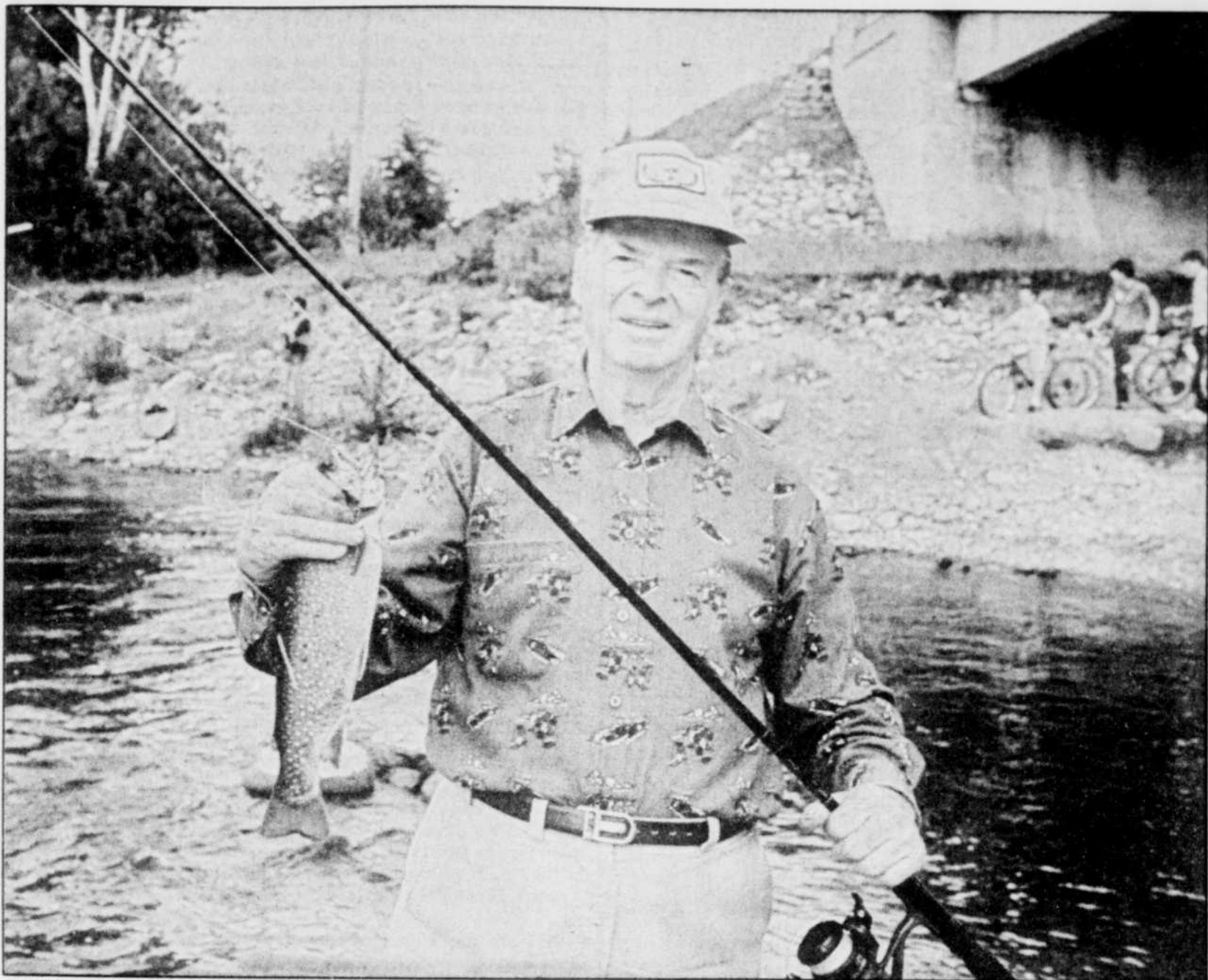


UN BEL ÉTÉ AU SOLEIL

HISTOIRES DE PÊCHE

Le long de la rivière Sainte-Anne-du-Nord

Le touriste arrête à Beaupré... pour pêcher



Paul-Émile Côté, 73 ans, de la rue Évangéline à Beauport, a récolté une truite mouchetée d'une longueur de 15 pouces (38 cm), dimanche dernier, dans la rivière Sainte-Anne-du-Nord, à Beaupré. Ce retraité de la Commission de transport de la communauté urbaine de Québec (CTCUQ) est « maniaque » de la pêche à la ligne depuis maintenant 61 ans!

♦ L'été, avant 1987, c'était un peu trop calme pour les affaires à Beaupré, au goût des édiles et des commerçants de cette localité située à quelque 40 km (25 milles) au nord-est de Québec. Durant l'hiver, pas de problème : il y a du monde à plein dans la municipalité, à cause de la proximité de la station de ski du mont Sainte-Anne. Mais, durant l'été, les touristes ne font habituellement que traverser Beaupré à toute allure, entre le sanctuaire de la bonne sainte Anne et les montagnes de Charlevoix. Depuis l'an dernier, on a trouvé un truc pour les arrêter : la « pêche en ville », au pied des pentes de ski.

pré et président du comité organisateur de ce festival. Cette année, l'événement a duré deux jours (vendredi et samedi derniers, les 1er et 2 juillet) et les autorités municipales ont introduit 2,075 grosses truites mouchetées dans la rivière (mesurant jusqu'à 16 pouces ou 40 cm de longueur).

« Mais seulement quelque 600 de ces truites ont été prises jusqu'à maintenant », me confiait Bolduc, hier, au cours d'une entrevue. Durant la dernière fin de semaine, le mauvais temps a empêché bien des pêcheurs de fréquenter la rivière et elle a aussi empêché ceux qui y étaient de faire une bonne récolte.

« Il reste donc des centaines de grosses truites à prendre durant tout l'été », a fait remarquer Pierre Bolduc.



Textes de
André-A.
BELLEMARE

L'an dernier, le 4 juillet, les autorités municipales, en collaboration avec des groupements locaux de pêcheurs sportifs et le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP), ont créé le « Festival de pêche en ville » dans la rivière Sainte-Anne-du-Nord, qui coule au milieu de la localité. Le succès a été tellement grand et les médias d'information en ont tellement fait état (surtout LE SOLEIL) que les pêcheurs à la ligne sont venus de partout, durant tout l'été, pour récolter les grosses truites mouchetées, les truites arc-en-ciel, les truites brunes et même quelques saumons dans la rivière.

« À cause de ce succès, nous avons évidemment répété l'expérience », m'a souligné Pierre Bolduc, conseiller municipal de Beau-

port. En plus de ces truites d'élevage introduites depuis 1987, la Sainte-Anne-du-Nord contient une population de truites indigènes, qui dévalent de l'amont au cours des crues. La rivière, qui prend sa source dans les Laurentides, coule en chutes, cascades et rapides. Son eau est fraîche, claire et bien oxygénée : elle a tout pour attirer et retenir les poissons. Elle accueille de vigoureuses et impressionnantes truites arc-en-ciel (certaines pesant plusieurs livres !...); ces arc-en-ciel proviennent d'ensemencements faits, voilà plusieurs années, au nord des Sept-Chutes de Sainte-Ferrière-les-Neiges (elles ont dévalé et continuent de se reproduire).

Des truites brunes et des saumons, qui arrivent du fleuve, causent parfois des surprises bien agréables aux pêcheurs. ♦

À trente minutes du centre-ville de Québec

Des truites juste au pied de la côte de la Miche

♦ Vous avez peut-être souvent passé au-dessus de la rivière Sainte-Anne-du-Nord, en circulant sur la route 138 à l'est de Québec. C'est ce magnifique cours d'eau qui coule, à Beaupré, au pied de la fameuse côte de la Miche. La rivière n'est qu'à une demi-heure du centre-ville de Québec, en automo-

bile.

Comment y accéder? Avant de traverser le pont enjambant la rivière, au pied de la côte de la Miche, vous tournez à droite (dans la rue Prévost), aux feux de circulation. Au bout de la rue Prévost, à votre gauche, vous passez devant l'église Notre-Dame-de-Fatima et le Centre

communautaire, vous traversez le petit pont au-dessus de la Sainte-Anne et, immédiatement après ce pont, vous circulez dans le chemin à votre gauche (rue des Érables, Plateau Sportif et Chemin de la rivière).

Dans la rue des Érables, presque en face de l'édifice du Club de cur-

ling, c'est la plage du Townsite; vous garez votre véhicule à proximité (parking municipal gratuit) et vous accédez à cette plage par un sentier. La pêche est excellente là, au pied des rapides.

Si vous continuez plus loin que le Club de curling, sur le Chemin de la rivière (partiellement en gravier),

vous arriverez à une barrière de la compagnie papetière Abitibi-Price. Garez votre véhicule là et continuez d'avancer à pied en empruntant le sentier qui commence à côté de cette barrière. Vous parviendrez, quelques centaines de pieds plus loin, au barrage de retenue d'eau de l'Abitibi-Price. La pêche est, encore là, ex-

cellente, avec les pentes de ski du mont Sainte-Anne comme décor.

Vous aurez aussi le loisir de descendre la rivière jusqu'au fleuve (un peu moins de 3 km ou 2 milles) en marchant à pied sur les roches de la berge et en pêchant dans les fosses entre les rapides. ♦

Sans réservations, ni déboursés

Une pêche qui est accessible à tout le « monde ordinaire »

♦ Pierre Bolduc, conseiller municipal de Beaupré et président du comité organisateur du « Festival de pêche en ville » de sa localité, est aussi fonctionnaire au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) du Québec. Il est donc bien placé pour entendre parler de pêche sportive et pour savoir ce que le « monde ordinaire » en pense.

« Les adeptes recherchent de bons endroits de pêche situés tout près de chez eux. Ils veulent pêcher quand ça leur tente, pour quelques heures à la fois seulement, sans être obligés d'obtenir une réservation à l'avance ou de participer à un tirage au sort. Ils ne veulent pas que ça coûte trop cher, mais ils aimeraient récolter beaucoup de gros poissons », m'a-t-il souligné.

Pierre Bolduc m'a rappelé que ce ne sont pas tous les pêcheurs à la ligne qui possèdent des véhicules tout terrain (des « 4 X 4 », des « trois roues »), ou des embarcations et des moteurs hors-bord pour fréquenter des lacs éloignés dans des territoires difficilement accessibles.

« Pour celui qui a un petit budget pour la pêche, pour celui qui veut pêcher en compagnie de tous les membres de sa petite famille, la pêche en rivière est idéale, déclare Pierre Bolduc. Il n'a qu'à emporter sa canne à pêche, quelques leurres et une paire de bottes de caoutchouc à Beaupré et il peut parfois y

faire une bien meilleure pêche que s'il allait au diable vauvert! », vante cet amateur de la Sainte-Anne-du-Nord.

Je dois admettre que Pierre Bolduc a absolument raison. J'ai cons-

taté sur place, dimanche dernier, que la rivière est fort populaire auprès des gens âgés et des jeunes, auprès des solitaires et des groupes familiaux, auprès du « monde ordinaire », en fait. ♦



Marcel Chevalier et son fils Éric, de Saint-Joachim, aiment bien venir taquiner la truite à Beaupré.



Bien installée sur sa chaise pliante, Mme Jacqueline Côté, de Beauport, n'a pas l'intention de revenir bredouille.

L'ACTUALITÉ LOCALE

Domaine Taschereau 2e phase: investissement de \$7,5 millions

♦ SAINT-JOSEPH — L'homme d'affaires Gaétan Vachon, de Saint-Joseph de Beauce, a procédé, hier, au dévoilement de la deuxième phase du projet «Domaine Taschereau», en l'occurrence le 165 Taschereau, un édifice administratif de 30,000 pieds carrés et les Jardins du Domaine, un immeuble de 14 des 40 unités de logements répartis en deux bâtiments reliés par un noyau central pour les services.

par Paul-Henri DROUIN

Les travaux sont présentement en cours et l'ensemble du projet réalisé par le Groupe Vachon, au centre-ville de Saint-Joseph, va nécessiter un investissement de \$7,5 millions, a déclaré, hier, M. Gaétan Vachon, lors d'une conférence de presse tenue au Manoir Taschereau, en présence du maire Hermann Cloutier, de l'architecte Paul Baillargeon et d'une quinzaine d'invités.

En plus du centre administratif et du complexe résidentiel, l'ensemble du projet par le Groupe Vachon comprend le Manoir Taschereau, un mini-centre de congrès offrant un service de restauration haut de gamme en service depuis décembre dernier.

Selon M. Vachon, la phase IV consistera à la réalisation d'un édifice de services communautaires de 15,000 pieds carrés devant accueillir des boutiques spécialisées dont les travaux sont prévus pour l'an prochain, de même qu'un centre d'accueil, soit des pavillons dont la vocation reste à déterminer. Il s'agit d'un bâtiment de 5,000 pieds carrés.

Les travaux pour la construction du centre administratif, soit des bureaux à vocation financière, institutionnelle, professionnelle et para-



De gauche à droite, le maire Hermann Cloutier, le promoteur Gaétan Vachon et l'architecte Paul Baillargeon.

gouvernementale, sont exécutés par la firme Rocois Construction, de Québec, d'après les plans du bureau des architectes Boily & Baillargeon,

de Saint-Georges. L'édifice accueillera son premier locataire le 5 août. Quant aux «Jardins du Domaine», un complexe résidentiel conçu

pour des personnes préretraitées ou retraitées autonomes, il accueillera ses premiers locataires en septembre. ●

Sur la Rive-Sud

Le colloque sur l'aménagement des berges sera ouvert au public

♦ LÉVIS — Le Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (Giram) a déjà mis à l'ouvrage trois travailleurs à temps plein sur la préparation d'un colloque qui sera tenu, les 22, 23 et 24 septembre, sous le thème «l'aménagement des berges de la rive sud du fleuve». Des documents sont en préparation et la population aura bientôt l'occasion de formuler des suggestions qui pourront être intégrées aux discussions en ateliers.

par Gilles PÉPIN

M. Gaston Cadrin, président de Giram et membre du comité organisateur, a donné cette précision au SOLEIL, en signalant que son groupe perçoit, dès maintenant, un grand intérêt pour cet événement de réflexion et de concertation qui laissera une large place à la participation populaire. M. Cadrin attend de 150 à 200 participants à ce colloque. Le financement est déjà passablement assuré par des contributions des municipalités, des caisses populaires du secteur Desjardins et de certains ministères.

Il y a aussi le programme Défi 88 qui a permis l'embauche de deux

étudiants, un chercheur et un graphiste et photographe. Des moyens de promotion sont élaborés, dont un document qui sera bientôt accessible dans des endroits publics et dans lequel sera inclus un formulaire d'inscription. Les personnes qui rempliront ce formulaire recevront par la suite d'autres documents de réflexion pouvant aider à la rédaction de suggestions.

Cette discussion sur l'aménagement des berges du Saint-Laurent se déroulera tout juste quatre semaines avant la tenue du colloque d'orientation du développement socio-économique des MRC de Desjardins et des Chutes-de-la-Chaudière qui, lui aussi, aura lieu au

cégep de Lévis-Lauzon. Le comité mis sur pied par Giram espère donc pouvoir acheminer des recommandations bien précises en ce qui concerne l'aménagement du littoral.

Urgence d'une politique

L'objectif de Giram est essentiellement de sensibiliser la population et les décideurs à l'urgence d'adopter une politique d'aménagement de la zone riveraine du fleuve, entre Lauzon et Saint-Nicolas.

Gaston Cadrin, en faisant allusion aux projets d'investissements résidentiels qui surgissent depuis quelque temps, déclare qu'il est grandement temps que la Rive-Sud se donne des outils pouvant assurer un développement rationnel des

berges du Saint-Laurent, avant que les promoteurs ne se soient emparés de tous les espaces. Il convient donc de s'interroger très sérieusement quant à l'aspect qui peut prendre le littoral et sur la qualité de vie qui doit y être favorisée, soutient M. Cadrin.

Dans les semaines qui viennent, Giram entend élaborer une proposition visant un réaménagement du quai Paquet, près de la gare et de la traverse. Cet effort vise à préserver un certain équilibre entre la vocation publique et la vocation privée en ce lieu à grand potentiel de mise en valeur à des fins sociales, culturelles et touristiques. ●

Le maire de Saint-Lambert qualifié de dictateur

♦ SAINT-LAMBERT — Un conseiller municipal, M. Luc Landry,

par Gilles PÉPIN

appuie le comité de citoyens de Saint-Lambert de Lévis, qui demande une enquête au ministère

des Affaires municipales en ce qui concerne la procédure qui a été employée pour l'agrandissement du chalet des loisirs du parc Alexis-Blanchet. Les travaux ont occasionné une dépense de quelque \$165,000, payée à même les surplus accumulés de la municipalité.

Le conseiller Landry ne se gêne

pas pour qualifier de dictateur le maire de cette municipalité de 3,800 habitants, M. Joseph Stella. Lundi soir, devant un auditoire d'environ 70 contribuables, M. Landry a clairement invité le maire à se retirer de la vie municipale.

M. Luc Landry, cependant, n'a eu l'appui d'aucun collègue du conseil municipal, même si ses propos ont soulevé des applaudissements

dans la salle où se tenait la séance mensuelle des édiles. Le chalet des loisirs en question a été inauguré le 23 juin. Mais les travaux y avaient débuté l'automne dernier, sans qu'une autorisation formelle en ait été donnée par le conseil municipal, a déclaré M. Luc Landry.

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assemblée et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à:

La Régie des permis d'alcool du Québec, 1281, boul. Charest ouest, Québec, Qc G1N 2C9

NOM ET ADRESSE DU REQUÉRANT	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
GESTION LIBEC INC. Bar chez Lison (1) bar (danse et spectacles) et de (1) bar sur terrasse	augmentation de capacité de 273	43, route Apollinaire
ÉMILE BARQUI Restaurant Resto Max 579, boul. Rochette Beauport	(1) restaurant pour vendre	579, boul. Rochette Beauport
PIERRE FILION Restaurant Le Pêcheur 394, av. Ste-Brigitte de Laval	augmentation de capacité et autorisations de spectacles et danse dans (1) bar, (1) restaurant pour vendre permis additionnel	394, av. Ste-Brigitte de Laval

Le président et directeur général Ghislain K.-Lafamme, avocat

Québec

La «toysse de theyyy»

♦ Qui a un accent ? Celui des deux qui roule ses « r » ou celui qui ne les roule pas ?

Réponse : les deux sont convaincus que c'est l'autre. Parce qu'avoir un accent n'est souvent qu'un simple point de vue. De celui qui entend par rapport à celui qui parle.

Je n'ose pas vous fournir d'exemple, ce serait l'engueulade assurée. Ce n'est pourtant pas la tentation qui manque, avec tout ce que j'entends dans la salle de rédaction du SOLEIL.

Celui que je préfère entre tous, et qui me fait rire à tout coup, appartiendrait notamment aux gens de Saint-Sauveur, dans la Basse-Ville de Québec, disent les experts de la question. Tout le jus se trouve dans la dernière syllabe du mot. Mais je vais avoir d'autant plus de mal à vous l'écrire que je n'arrive même pas à l'imiter en parlant. Ce serait quelque chose comme «theyyy» pour thé, si vous voyez ce que je veux dire.

Mais si vous ne le voyez pas, rendez-vous immédiatement à l'île d'Orléans, où Agnès Zacharie va vous donner une démonstration. Et quelle démonstration !

C'est le grand coup de foudre. Notre été de théâtre zoin zoin — Guilda, les Nouilles, etc — nous aura malgré tout donné une étoile : la toute jeune Agnès Zacharie, 24 ans seulement, qui se farcit une Élise éblouissante, dans *Le Pygmalion* de Paul Hébert, au théâtre du même nom. J'aurais envie de la proclamer tout de suite recrue de l'année 88, même s'il reste encore beaucoup de théâtre à venir dans nos parages, d'ici le 31 décembre. Ce p'tit bout de femme est... immense, tiens. Je ne me remets toujours pas du choc.

Dire « toysse de theyyy » pour tasse de thé est une chose. Mais passer d'une prononciation à l'autre, à l'intérieur d'une même phrase, comme elle le réussit magistralement, en est une autre, qui séduit inmanquablement. D'une prononciation à l'autre : je veux dire de la parure de la pauvre petite fille de la plèbe au verbe châtié et même un peu prétentieux de l'aristocrate maniérée.

Effet Irrésistible

Le « punch » consiste en ceci : en plein milieu d'une très longue et très élégante répartie de salon, Élise échappe tout à coup l'une de ces foutues syllabes style « toysse » qui lui remontent malencontreusement à la bouche, malgré les terribles efforts qu'elle a bien voulu consacrer à s'en défaire à tout jamais. L'effet est évidemment irrésistible. C'est l'éclat de rire général. Un éclat de rire directement proportionnel à l'hébétément de la binette des aristocrates pure laine.

Je vous résume *Pygmalion*, au cas où vous l'auriez oubliée. Un pétaradant professeur de phonétique « achète » une fille mal dégrossie qu'il entend de transformer vigoureusement en une femme distinguée. En adaptation locale, l'Élise en question devient un rejeton de Saint-Sauveur.

« Cet accent a été l'une des choses qui m'ont fait paniquer, au début de l'aventure, me raconte Agnès Zacharie, dans son nouveau logement de Limoilou. J'essayais de me souvenir comment je parlais, à Sacré-Cœur, quand j'étais petite. Mais mon père étant libanais, j'ai réalisé qu'on n'avait pas appris à parler avec l'accent de la place. »

La jeune comédienne s'est donc proménée dans Saint-Sauveur, pour écouter parler le monde. Elle s'est aussi beaucoup tenue avec une autre comédienne de la pièce qui maîtrise très bien le fameux accent.

C'est le premier rôle professionnel de la jeune découverte. Quand Paul Hébert lui a téléphoné, elle ne se rappelait pas bien les personnages de Bernard Shaw, de sorte qu'Élise lui est d'abord apparue comme un rôle de bonne. Comment concevoir qu'on nous offre rien de moins que le personnage principal, à sa première sortie dans le grand public !

Le téléphone sonne. « Je vais te rappeler, Paul (pas Hébert, un autre). Je suis avec un journaliste. » C'est le premier que rencontre Agnès Zacharie. La petite troupe Arc-en-Ciel, qu'elle avait formée sur la Côte-Nord, lui est encore toute fraîche à la mémoire : c'était hier à peine. Elle se pince pour être bien sûre de ce qui lui arrive.

Délicieuse « toysse de theyyy ».

Délicieuse Élise.

L'été est sauvé. ●



par Alain BOUCHARD



Travaux publics Canada

Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après et adressées au Gestionnaire de district, Direction du Contrôleur, 189, rue Prince-William, C.P. 7350, Succursale "A", Saint John, N.B. E2L 4J4, seront reçues jusqu'à 15h, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus (téléphone: 648-4529), sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISE

Numéro: 658052 POUR TRANSPORTS CANADA Dragage Dalhousie Compté de Restigouche, N.B.

Date limite: le mercredi 27 juillet 1988

Dépôt: 100\$

Pour information technique: J. MacGougan (506) 648-4503

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux des Associations des constructeurs de Saint John, Moncton, Fredericton, Edmundston et Bathurst, N.B.; Halifax, N.E.; Charlottetown, I.P.E.; St. John's, T.N.; Montréal, Québec, Willowdale (Ont.), Rimouski (Qué.), et Travaux Publics Canada, Halifax, N.E.; Montréal (Qué.); Québec (Qué.) et Willowdale (Ont.).

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre de: Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada



Travaux publics Canada

Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'Agent des Finances et de l'Administration, Travaux Publics-Canada, chambre 204, 180, Cathédrale, Rimouski (Qué.) G5L 5H9, seront reçues jusqu'à 15:00, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans à l'adresse ci-haut mentionnée (Téléphone 722-3000) sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISES

Appel d'offres: 383-023-1 POUR LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE Pavage de la jetée est — RIMOUSKI-EST, Comté de Rimouski/Témiscouata (Québec).

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association de la construction du Québec à Rimouski & Québec, à notre bureau du Ministère à Québec et également au bureau de poste de RIMOUSKI-EST.

Date limite: le jeudi 4 août 1988.

Dépôt pour documents: 50\$

Renseignements techniques: (418) 722-3009

Demande de documents: (418) 722-3001

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur Général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada



M. Roger Nicolet, président de l'UMRCQ.

Bilan de la réouverture des lettres patentes Les municipalités prennent les régions davantage à coeur

« Une grande majorité d'élus municipaux viennent de mettre de côté leurs rivalités pour bâtir dans la sérénité une structure régionale. La preuve est maintenant établie que la municipalité régionale de comté (MRC), véritable coopérative au service des municipalités, est appelée à devenir la pierre angulaire de l'évolution du Québec des régions. »

par Pierre MARTEL

Tel a été le commentaire du président de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRCQ), M. Roger Nicolet, alors qu'il dressait, jeudi, le bilan de la réouverture des lettres patentes des MRC.

En vertu de la loi 88, adoptée en décembre 1987, toute municipalité régionale de comté (il y en a 95 au Québec) était tenue de rouvrir ses lettres patentes dès qu'une municipalité-membre en faisait la demande. Trois éléments pouvaient être remis en question : la représentativité, les seuils de décision et la formation d'un comité administratif.

Dans 26 des 95 MRC, aucune des municipalités-membres n'a demandé de réouverture des lettres patentes. Il en restait donc 69. Or, parmi ces 69, il y en a eu 49 où une seule ville a demandé l'ouverture.

Les MRC avaient jusqu'au premier juillet 1988 pour s'entendre sur de nouvelles lettres patentes.

Or, à cette date, 40 municipalités régionales de comté avaient réussi à s'entendre officiellement. De plus, cinq autres en sont venues à des ententes devant être officialisées au cours du mois de juillet.

Donc, sur un grand total de 95 MRC, il y a en seulement 24 qui n'ont pu s'entendre sur une formule. Celles-ci devront s'adresser à la Commission municipale du Québec. Cet organisme, après avoir tenu des audiences, fera une recommandation au ministre des Affaires municipales.

Survie

Selon M. Nicolet, le message est très clair. La très grande majorité des municipalités ont mis de côté leurs rivalités pour bâtir une

structure régionale. Il estime qu'on a établi de nouvelles bases dans le respect réciproque.

« Les plus éclairés des élus des grandes centres urbains ont compris la nécessité de subordonner leur poids démographique à la recherche d'un équilibre entre les partenaires. Ils ont véritablement manifesté un esprit coopératif », affirme-t-il.

Selon le président de l'UMRCQ, les municipalités régionales de comté viennent de franchir une étape importante dans leur courte histoire. « Non seulement la survie de celles-ci est-elle assurée à moyen terme, mais désormais il leur est possible de se lancer ensemble dans des projets régionaux », a conclu M. Nicolet. ●

Citoyens satisfaits de l'eau

Un sondage maison, réalisé par le Service des communications de la ville de Beauport, révèle que près de 80 pour 100 des citoyens sont satisfaits de la qualité de l'eau potable qu'ils consomment. Le sondage comportait trois questions, mais n'avait aucune valeur scientifique.

par GÉRALD OUELLET

À la première question: Trouvez-vous cette eau agréable à boire? 88 pour 100 des citoyens ont répondu par l'affirmative tandis que 12 pour 100 se plaignaient que l'eau avait un goût de chlore.

Comme deuxième question: La qualité de l'eau fournie par votre municipalité vous satisfait-elle? Près de 78 pour 100 ont déclaré être satisfaits contre 18 pour 100, 4 pour 100 refusant de répondre.

Finalement, depuis les 12 derniers mois, avez-vous noté une amélioration de la qualité de votre eau potable? 69 pour 100 des Beauportois ont dit oui contre 20 pour 100 tandis que 11 pour 100 n'ont pas daigné répondre. Le sondage sur l'appréciation de la qualité de l'eau a été effectué le 12 juin.

Réseau opérationnel

À la suite des améliorations apportées depuis sa mise en service l'an dernier, après la construction d'un bassin de décantation pour réduire les problèmes d'envasement dans les galeries de captation, le réseau d'alimentation en eau potable (prise d'eau des lacs) est maintenant en mesure de répondre aux besoins de la population.

Même pendant la période de canicule du mois de juin, les citoyens n'ont pas été privés d'eau, et le service de protection contre les incendies pouvait compter sur un débit d'eau suffisant.

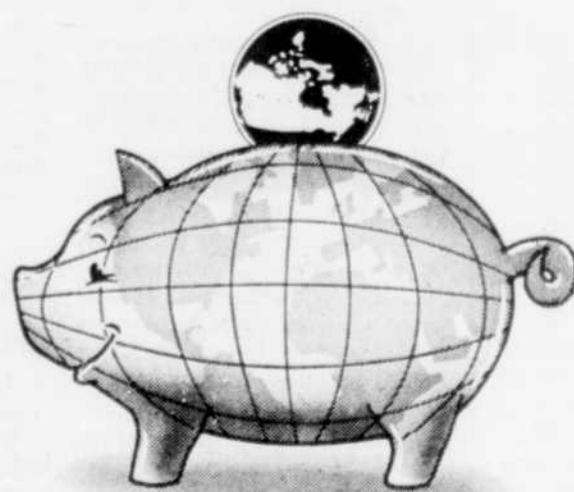
Finalement, les services techniques de la ville attendent, cet automne, le rapport qui leur sera soumis par la Compagnie internationale des eaux limitées qui a mené des études depuis quelques mois. Les recommandations de la compagnie devraient corriger certaines lacunes du réseau et augmenter son efficacité. ●

D'autres analyses au lac Baie d'Or

LEVIS — La direction régionale du ministère québécois de l'Environnement a fait prendre, hier, d'autres échantillons d'eau du lac Baie d'Or, à Saint-Louis de Pintendre. Elle veut approfondir les analyses pouvant indiquer la cause de la pollution qui a été signalée à cet endroit au début de cette semaine.

M. Yvon Lemay, directeur adjoint à Environnement Québec, a révélé qu'une première analyse n'a pas permis de constater l'existence de graisse ou de pétrole dans l'échantillon qui avait été prélevé mardi. « S'il y avait de ces matières, c'était en quantité très minime; c'était en dessous du seuil de détection », a précisé au SOLEIL le porte-parole. ●

PLUS DE DANGER DE LAISSER SON SOURIRE À SAULT-SAINTE-MARIE, SA CHEMISE À CHICAGO OU SA PEAU À PARIS.



Cette offre à prix réduit fait d'une bonne affaire une occasion impossible à laisser passer... d'ici le 19 AOÛT 88.

Les Messageries Poste prioritaire/EMS procurent aux Canadiens la fiabilité et la commodité qu'ils recherchent, avec un service de livraison pour le prochain jour ouvrable entre les principaux centres du pays - sans compter les réductions normales, accordées à l'achat en nombre de paquets de 10 Lettres ou Enveloppes prépayées. Rien d'étonnant donc que les Messageries Poste prioritaire soient si populaires. Mais, ce n'est pas seulement commode, c'est aussi payant de faire provision de Lettres et Enveloppes prépayées - aussi bien Régionales, « Jour suivant » (Nationales), Internationales que

DESTINATION	PRIX RÉDUIT (jusqu'au 19 août 88)		PRIX COURANT	
	Lettre	Enveloppe	Lettre	Enveloppe
RÉGIONALE	5,80 \$	6,25 \$	6,75 \$	7,75 \$
NATIONALE « Jour suivant »	7,90 \$	9,10 \$	9,75 \$	10,75 \$
ÉTATS-UNIS	15,50 \$	18,85 \$	20,00 \$	22,00 \$
EUROPE	20,25 \$	22,25 \$	24,00 \$	26,00 \$
PACIFIQUE	23,75 \$	29,75 \$	28,75 \$	34,75 \$
INTERNATIONALE	29,00 \$	34,00 \$	35,00 \$	40,00 \$

pour les États-Unis, l'Europe et le Pacifique. Quels que soient vos besoins de messageries, au pays comme à l'étranger, les Messageries Poste prioritaire/EMS savent y répondre. Aujourd'hui plus que jamais!

Pour placer votre commande dès maintenant, communiquez avec votre représentant Poste prioritaire/EMS ou téléphonez au 648-3442 (ou au 1 800 463-5226, si vous appelez de l'extérieur de la zone de code régional).

Vos meilleures liaisons d'affaires.

MESSAGERIES
EMS POSTE PRIORITAIRE

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES
Notre engagement: vous donner un meilleur service.



LA PAGE ÉDITORIALE **LE SOLEIL**

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS II
Président et Éditeur:
ROBERT NORMAND

Éditeur adjoint et rédacteur en chef:
CLAUDE GRAVEL
Directeur de l'information:
DENIS ANGERS

Vice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULIN
Directeur de l'édition:
JACQUES DUMAIS

Le droit des Canadiens de changer

♦ De quel droit peuvent se réclamer les politiciens anglophones canadiens qui, par leur vision rétrograde de notre société, prétendent empêcher notre pays d'évoluer, de s'ouvrir à d'autres horizons, de partager un même rêve, un même idéal de l'Atlantique au Pacifique? On a pu se le demander, depuis quelques semaines, en voyant et entendant des députés conservateurs partir en guerre contre le projet de loi C-72 sur le rajeunissement du statut et de l'usage des langues officielles au Canada.

par
Martino CORRIVAUT

Avec une argumentation presque raciste, alléguant qu'il fallait empêcher que le Canada soit administré par une bande de séparatistes du Québec, ils étaient 18 à défier le chef de leur formation politique, le premier ministre Mulroney. Celui-ci a dû interrompre ses vacances pour les ramener à l'ordre et mettre cartes sur table. Mais au moment du vote, hier, il s'en est encore trouvé neuf, dont un secrétaire parlementaire, pour s'opposer au projet.

Ce n'est pas ainsi que l'on fera un Canada culturellement fort, surtout face aux nouvelles données qu'entraînera le libre-échange.

Il se trouve des organismes, comme le Canadian Development Institute (CDI) pour soutenir que les francophones sont sur-représentés au sein de la fonction publique fédérale. Mais les statistiques avancées sont établies en fonction d'un ratio de population — 92 pour 100 des fonctionnaires sont unilingues anglophones — non en tenant compte des besoins et de la langue dans laquelle les services sont, effectivement, rendus.

Cette attitude paranoïaque de la majorité anglophone est tout simplement ridicule. Dans l'administration d'un pays bilingue, tous les fonctionnaires devraient posséder une connaissance d'usage des deux langues parlées par les citoyens. Ce ne serait absolument pas une concession consentie à la majorité, mais une preuve d'intelligence et de bonne formation des gens concernés.

Quand le Québec a rejeté la proposition référendaire, en 1980, il a parié — naïvement? — sur un Canada qui, le reconnaissant comme peuple fondateur, lui laisserait occuper sa place au sein de la société canadienne. La connaissance d'une langue autre que celle de ses parents n'a jamais handicapé personne, au contraire. Il est temps que l'on cesse de percevoir comme humiliante la nécessité, au pays, de savoir communiquer avec son voisin dans sa langue.

La question, politisée, a trop longtemps dévié des objectifs culturels qu'elle devrait avoir. Beaucoup de Québécois connaissent deux des langues du pays et aucun n'en est malade. Les Canadiens des autres provinces qui ont envahi les cours d'immersion française disponibles n'en ont pas, non plus, fait une indigestion. Leur principal problème se trouve dans le niveau de difficulté de notre langue.

Le Secrétariat d'État annonçait, au début de juin, des crédits d'un milliard et demi sur cinq ans, pour des programmes — à négocier avec les provinces — d'enseignement et de promotion des langues officielles. Cela ne vient qu'appuyer l'orientation que le gouvernement canadien voudrait bien donner à toutes ses institutions.

Mais il ne faut pas être naïf dans cette affaire. Le pompiste de Calgary ou la caissière de l'épicerie générale de Saint-Octave de l'Avenir ne parleront pas nécessairement l'autre langue, demain matin, quand la loi C-72 sera devenue officielle. Ce sont les institutions gouvernementales qui sont ici visées.

Tous les douaniers canadiens, tous les juges de toutes les cours de Justice, tous les employés des sociétés de la Couronne, en voie de privatisation ou pas, devraient pouvoir rendre les services pour lesquels ils sont payés dans les deux langues officielles du pays.

On est encore loin de cet objectif, et pour des années encore. Tant que la culture de l'autre ne deviendra pas la moitié de la culture de tout vrai citoyen canadien. Mais la jeunesse n'a rien contre cette idée et elle pourrait bien changer l'allure de ce Canada divisé.

BLOC-NOTES

Allô, on coupe...

♦ Des vandales ont sorti scies mécaniques, haches et cisailles; ils parcourent des sentiers de guerre du Québec et de l'Ontario à la recherche de câbles téléphoniques à couper. Ils ont commis autour de 70 actes criminels, en 12 jours, privant des centaines de milliers de citoyens d'un moyen de communication qui rattache parfois à la vie.

La grève de 19.500 techniciens et téléphonistes de Bell Canada (dont 8.000 au Québec) s'annonce longue. Les négociations sont au point mort depuis le 24 juin. L'un ou l'autre des 7 millions d'abonnés touchés peut être « coupé » à tout moment, brutalement et sans égard aux urgences. Le risque relègue au second plan l'amélioration légitime des conditions de travail.

La partie patronale incrimine les syndicats qui accusent les patrons. En fait, le massacre à la hache nuit tellement plus aux grévistes, que l'on peut croire les dirigeants syndicaux quand ils affirment s'y opposer vigoureusement. Mais, comme le reconnaît courageusement le vice-président René Roy du Syndicat des travailleurs en communications du Canada (STCC), quelques syndicats, quelque part, pourraient bien...

Il suffit de quelques têtes folles pour maintenir un climat de terreur et des voyous, en quête de sensations fortes, s'empressent de les imiter. Que Bell Canada et le STCC se contentent de se lancer des accusations au lieu de reprendre franchement les négociations et on ne sera pas sorti du bois de sitôt.

Les deux parties ne s'attirent pas la faveur populaire en se faisant la lutte sur le dos des abonnés. Bell Canada abuse encore une fois de son monopole d'un service public dont elle retire d'énormes profits. Le syndicat peste contre le travail des cadres et des étudiants, oubliant que si l'employeur était soumis à la loi québécoise anti-sab, les syndicats seraient assujettis au Conseil des services essentiels. L'absence qui n'empêchent pas que des citoyens soient pris en otages.

Les policiers doivent poursuivre leurs enquêtes pour retracer les auteurs des actes de sabotage. Il ne faudra pas hésiter, même le conflit terminé, à traduire ces criminels devant les tribunaux. Il est temps de démontrer qu'une grève, toute légitime qu'elle soit, ne peut justifier des actes de violence.

Et si les belligérants refusent d'entendre raison, le gouvernement canadien devra prendre ses responsabilités comme il l'a fait dans le conflit des Postes. On a vu, cette semaine, que les deux parties sont satisfaites du rapport du médiateur-arbitre nommé par le gouvernement, il y a sept mois, pour mettre fin à une grève qui dégénérait en affrontements violents.

Vianney DUCHESNE



POINT DE VUE

En finir avec « madame le maire »

par **Denis DUMONT**

♦ Lorsqu'une femme occupe le siège présidentiel d'un organisme quelconque, dit-on qu'elle est le président? Bien sûr que non: on dit qu'elle est la présidente.

Lorsqu'une femme accède à la fonction de premier ministre, on emploie également la forme féminine pour la désigner. Ainsi, on parle de la première ministre Margaret Thatcher.

La forme féminine « députée », bien qu'accompagnée de la mention « rare » dans le Petit Robert, est quand même en train de conquérir ses lettres de noblesse, surtout de ce côté-ci de l'Atlantique.

Et les exemples pleuvent pour démontrer que la langue française est en train d'évoluer à la suite de la vague féministe qui a déferlé

sur l'Occident depuis les années 70.

Tôt ou tard, les dictionnaires, outils prudents et conservateurs s'il en est, vont suivre. Chaque terme indiquant un métier, une profession, une fonction, un rôle, etc. sera suivi de sa forme au féminin. Car en lexicologie, c'est l'usage qui est roi.

Qu'en est-il du terme « maire »? Voilà un terme facile à féminiser puisque la langue française lui a donné au fil des siècles une forme féminine parfaitement acceptable: le terme « mairesse ».

Le Petit Robert (limitons-nous à cet ouvrage afin que chacun puisse vérifier) donne deux sens à ce mot.

Comme premier sens, accompagné de la mention « plaisant », on donne « femme du maire » et on fournit un exemple tiré d'un roman de Balzac. Dédouisons que dans un contexte normal, le terme

« mairesse » ne doit pas signifier « femme du maire ». Car si c'était le cas, comment désignerait-on le mari d'une femme qui aurait été élue à la mairie? Serait-il « maire » pour autant?

On voit ici toute l'absurdité qu'il y a à vouloir absolument donner un titre au conjoint ou à la conjointe d'un personnage public: ce n'est qu'un vestige d'une époque où les femmes n'avaient pas leur place comme personnes à part entière.

Comme deuxième sens au mot « mairesse », le Petit Robert fournit, accompagnée de la mention « vx » (terme vieilli), la définition: « Femme exerçant les fonctions de maire ». Faut-il, sous prétexte d'éviter un archaïsme, refuser d'utiliser ce terme parfaitement approprié? Bien sûr que non!

D'ailleurs, l'usage de tels termes dits « vieillis » est précisément l'une des marques du parler fran-

co-québécois dans ce qu'il a de plus noble. Bannir tous les termes archaïques de notre langue serait lui enlever son cachet, sa valeur propre et son originalité. Gardons nos beaux termes, même vieillis, et appelons donc une mairesse... mairesse!

Et dans le fond, dire « madame le maire » en insistant sur la forme masculine, n'est-ce pas affirmer du même coup que ce rôle doit normalement être rempli par un homme? N'est-ce pas trop insister sur le caractère « exceptionnel » que revêt l'élection d'une femme aux premières fonctions dans une municipalité? N'est-ce pas être, à l'aube des années 90, profondément sexiste?

* Denis Dumont, de St-Roch-des-Aulnaies, a une formation de linguiste et enseigne le français à l'Institut de technologie agro-alimentaire de La Pocatière.

VOTRE OPINION

De nouveaux camarades

♦ Une certaine Lorraine Pagé a saisi le relais tendu par Yvon Charbonneau à la direction de la CEQ. Pour la première fois, une femme à la tête d'un syndicat. Bon! Pourquoi pas? On verra à l'usage.

Puis, il y eut cette volonté récente de ladite centrale d'ouvrir son sein généreux à d'autres « travailleurs » que ceux du monde de l'éducation. Là, je ne suis pas sûr, mais pas du tout, de pouvoir gober ça aussi facilement.

À mes débuts dans le métier, on nous appelait « instituteurs », du temps où justement le mot « vocation » pouvait y être accolé sans que quiconque ne risquerait d'en mourir de rire. Mais c'était il y a 25 ans...

Arrivèrent les fronts communs, sans doute pour une meilleure banalisation des objectifs. Quelqu'un, quelque part, a commencé à parler des « travailleurs de l'enseignement ». Ça faisait plus prolétaire, moins élitiste. Les méchants gouvernements-employeurs n'auraient qu'à bien se tenir: nous serions des milliers de plus à revendiquer en camarades, à... guerroyer.

Les acquis salariaux issus de ces campagnes sont bien réels, j'en conviens. Quant aux préoccupations purement pédagogiques des humbles oeuvrant sur le terrain, y trouveront-elles toujours leur meilleur écho?

Si la CEQ, encore vouée à la défense privilégiée des intérêts de ses membres, ne s'associait que pour un temps à d'autres forma-

N.D.L.R.
Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390, Saint-Vallier est, G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

tions syndicales aux prétentions salariales avoisinant les siennes, voilà que maintenant elle convie leurs travailleurs à s'asseoir à la même table, nonobstant leurs affinités et leurs intérêts de chaque jour. On ouvre toutes grandes au loup les portes de la bergerie!

Bien sûr, on me taxera de snobisme intellectuel et de discrimination. J'encaisserai. Lorraine Pagé a dit vouloir rapprocher les décideurs de la CEQ des préoccupations de la base. Fort bien! Ce qui me turlupine, c'est ce que sera devenue cette base.

**Carol Beaumont
Donnacona**

Post-mortem du carnaval

♦ À quelqu'un qui me poserait la question à savoir si je suis pour le maintien du carnaval de Québec, je répondrais tout simplement: non!

Car en plus de la mauvaise publicité avec laquelle certains étrangers repartent (due à des scènes regrettables, la drogue et l'ivrognerie), il y a le facteur économique qui fait profiter quelques gros hôtels et restaurants en plus de créer quelques emplois à temps partiel.

Mais 90% des dépenses encourues par le carnaval sont supportées par les contribuables québécois. Et j'en connais même qui vont jusqu'à effectuer des prêts pour mieux soutenir leur carnaval sous prétexte qu'un membre de la famille y travaille. Aussi, je n'y participe pas mais je le subis.

**René C. Simard
Charlesbourg**

Les «pôvres» Québécois

(Lettre adressée à M. Pierre Pé-ladeau, de Québec)

♦ Pôvres Québécois! C'est bien l'expression qui nous convient lorsque l'on voit nos industries devenir la propriété de mains étrangères, comme la compagnie de papier Reed et combien

d'autres faisant partie du déjà fait.

N'y a-t-il pas de Canadiens, fussent-ils des Québécois, Montréalais ou Torontois suffisamment fiers, soucieux et prévoyants pour se porter acquéreurs d'une industrie de première importance et dont le potentiel d'alimentation se situe ici même au Québec.

Qui n'a pas, un jour ou l'autre, déploré la mainmise de capitaux étrangers sur nos compagnies?

Eh oui! C'est ça la vente du Québec par petits morceaux. Alors ne soyons pas surpris qu'un jour les dominants soient des Japonais, Allemands, Français ou autres. De toutes façons, cela ne changera pas grand chose à notre statut de « colonisés », étant donné que nous semblons heureux au service des autres. Continuons d'être des Nègres Blancs...

**Jean Guirouet
Charlesbourg**

La télé par le ventre...

♦ Donc, « Les Productions Michèle Richard Enr. » poursuivent Messieurs Pierre Foglia, de La Presse, et cie pour avoir osé écrire ou dire tout haut ce que tout le monde pense en privé. Peut-être que les téléspectateurs devraient aussi tenter un recours collectif contre Télévision Quatre Saisons qui a l'audace de nous présenter deux heures par jour de cette émission sans intérêt.

Doit-on aussi se réjouir du fait que le CRTC vient d'accorder au réseau TQS un permis de production locale aux stations de Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke si on y présente encore plusieurs heures de Garden Party, Coup de Foudre et Au-delà du réel en reprise?

On nous apprend que TQS sera accessible à 93 pour 100 de la population québécoise. Je ne crois pas que les 7 pour 100 qui ne peuvent capter les signaux de Quatre Saisons soient vraiment désavantagés face au reste de la population.

**Alain Gagné
Vallée-Jonction**

Le gros bon sens et Eric

♦ Un jeune skieur de Vallée-Jonction, Eric Hébert, s'est vu refusé gain de cause dans la poursuite qui l'opposait au Mont-Ste-Anne et Skibec pour un montant de \$1.7 million.

Pourtant, pour avoir suivi les délibérations en cours, il me semblait avoir décelé plus de points en faveur du jeune Hébert que de points contre lui! Que s'est-il passé?

M. le juge affirme: « C'est la faute technique d'Eric Hébert qui a été la cause de son malheur: il a été victime de la panique, il a eu un black-out, il a plié les genoux et baissé la tête, ce qui est fatal »!

Cependant, on peut interpréter nous aussi: lorsque la bourrasque de vent l'a frappé, il est bien logique que les genoux lui aient plié. D'ailleurs il en fut de même pour les deux sauteurs qui l'ont suivi.

En conclusion, plusieurs facteurs nous prouvent que les préposés n'auraient pas dû autoriser les sauts. Ne lâche pas Eric, le bon sens vaincra.

**Jacques Brochu
Ste-Marie**

Le plus beau parc qui soit

(Lettre adressée à M. Michel Leullier, secrétaire de la Commission des champs de bataille)

♦ Suite à la publication du Cahier spécial dans Le SOLEIL du 19 juin, j'aimerais vous offrir nos sincères félicitations à vous et à votre équipe pour le magnifique travail de sauvegarde et d'embellissement que vous accomplissez quotidiennement.

Le parc des Champs de bataille est le plus beau parc au monde et nous devons tous en être fiers.

Le président de la Société des écrivains de langue française, section Québec...

**Michel Champagne
Québec**

LE MONDE

Aux cris de «mort à l'Amérique»

Défilé funéraire à Téhéran



Ces femmes tenaient la photo d'un parent, tué dans la destruction de l'Airbus iranien.

♦ TEHERAN (AP) - Aux cris de «mort à l'Amérique», des dizaines de milliers de personnes ont défilé hier dans le centre de Téhéran pour accompagner les cercueils de 76 des 289 victimes de la catastrophe de l'Airbus d'Iran Air abattu dimanche par la marine américaine dans le golfe Persique.

Alors que la commission d'enquête américaine poursuivait dans le plus grand secret ses travaux, le président iranien Ali Khamenei a promis de venger les victimes «par tous les moyens possibles».

«Nous conserverons notre droit à la vengeance de la façon et en l'endroit que nous jugerons nécessaires», a-t-il ajouté, selon l'agence officielle IRNA.

L'Organisation de la justice révolutionnaire (OJR), proche du parti libanais chiite Hezbollah pro-iranien, avait menacé la nuit précédente les deux otages américains qu'elle détient à Beyrouth, Edward Austin Tracy et Joseph James Cicippio, en annonçant qu'ils feraient partie d'une «nostalgie globale» à la destruction de l'Airbus. Le communiqué de l'OJR était authentifié par une photocopie d'une page du passeport de Tracy.

Cérémonies funéraires

La procession funéraire de Téhéran a démarré devant le Majlis (Parlement) ou les 76 cercueils recouverts du drapeau iranien étaient alignés derrière des barrières métalliques. Le président du Parlement Hachemi Rafsandjani, l'ayatollah Hussein Ali Montazeri, successeur désigné de l'ayatollah Ruhollah Khomeini, et le président Khamenei ont conduit le défilé dans le centre de la capitale.

D'autres cérémonies ont eu lieu dans les villes de Zahedan, Lar et Bandar-Abbas, d'où l'Airbus avait décollé dimanche à destination de Dubaï. Dans ces trois villes, 48 autres victimes ont été inhumées mercredi et hier, selon l'IRNA.

Certains des manifestants de Téhéran en passant devant le Parlement, se frappant la poitrine en signe de deuil. Des femmes, vêtues de tchadors noirs, pleuraient, tandis que d'autres jetaient sur les cercueils de l'eau de rose.

Vie normale

Les journalistes étrangers venus à Téhéran pour l'occasion n'ont toutefois pas enregistré beaucoup de signes de la «vague de rage» dont Khamenei avait parlé en début de semaine. La vie semblait normale dans la ville et tous les magasins du Bazar étaient ouverts.

Les six membres de la commission militaire d'enquête, placés sous la direction du contre-amiral William M. Fogarty, ont poursuivi hier leur enquête entamée la veille, sans qu'aucun élément nouveau ne filtre.

Vains efforts pour rétablir un dialogue

♦ WASHINGTON (AP,AFP) - Un vice-ministre iranien des Affaires étrangères et un éminent enseignant d'origine iranienne auraient tenté à plusieurs reprises, au cours des derniers mois, de rétablir un dialogue diplomatique avec les États-Unis, a révélé hier un responsable du gouvernement américain.

Selon ce responsable qui a requis l'anonymat, le vice-ministre, Mohammed Javad Larjani, a fait passer un message en ce sens par l'intermédiaire d'un responsable des Nations unies. Quant à l'enseignant, qu'il a refusé d'identifier, il aurait approché les autorités américaines à deux reprises en déclarant qu'il représentait le gouvernement iranien.

Le sénateur Glenn pourrait apporter à l'homme du nord-est qu'est Dukakis une aide précieuse dans le fait Gephardt et Gore dans la course pour l'investiture démocrate.

Comme le congrès démocrate s'ouvrira dans 11 jours à Atlanta, Dukakis a multiplié récemment les consultations afin de pouvoir fixer son choix. Il a rencontré ces cinq aspirants au cours des derniers jours. Tous ont déclaré qu'ils accepteraient d'être candidat à la vice-présidence si Dukakis le leur proposait, à l'exception de Gore qui n'a fait aucun commentaire.

Le sénateur Glenn pourrait apporter à l'homme du nord-est qu'est Dukakis une aide précieuse dans le

Les directives à la US Navy ne changeront pas

♦ WASHINGTON (NYTNS) - Un haut responsable de l'administration Reagan a déclaré hier que les directives données aux bâtiments de la US Navy dans le golfe Persique demeuraient inchangées, en dépit de la destruction par erreur d'un Airbus iranien civil par le croiseur américain USS Vincennes.

Ce responsable a déclaré que ni le président Reagan, ni les chefs de l'état-major n'avaient vu de raisons suffisantes pour modifier ces directives qui autorisaient les commandants des navires à ouvrir le feu sur tout

bâtiment ou avion qui leur semblaient constituer une menace.

«Le président n'a pas demandé de changement et aucun n'a été recommandé au président», a déclaré le responsable qui est bien au courant du débat qui a suivi le tragique incident de dimanche dernier.

Avant que le président Reagan n'autorise les commandants à faire feu à l'endroit de tout navire ou avion jugé «hostile», les navires américains ne pouvaient que répliquer à une agression.

EN BREF...



Un magasin s'écroule

Au moins sept personnes ont été tuées et soixante blessées, quand un magasin de trois étages s'est écroulé hier après-midi à Brownsville, au Texas. C'est l'accumulation d'eau sur le toit à la suite de pluies diluviennes qui aurait provoqué la tragédie. L'accident s'est produit à quelques centaines de mètres de la frontière mexicaine. Les douaniers américains et leurs collègues mexicains sont venus prêter main-forte aux sauveteurs alertés de toute la région. Cette photo a été prise moins d'une minute après l'effondrement du magasin.

Salinas se dit vainqueur

MEXICO (AFP,AP) - Carlos Salinas de Gortari, le candidat du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), le parti au pouvoir depuis 60 ans au Mexique, s'est publiquement déclaré hier vainqueur «incontestable» des élections générales dont les résultats officiels ne sont pas encore connus. Salinas, affirmant que son «triomphe national» était «indubitable et évident» a par ailleurs admis que ce scrutin où l'opposition a fait bonne figure, annonce une nouvelle ère au Mexique: celle d'un pluralisme qu'il s'est efforcé d'encourager. Le Front démocratique national a pour sa part souligné que son candidat, Cuauhtémoc Cardenas, avait devancé dans la course à la présidence son adversaire du PRI à Mexico même comme dans l'intérieur du pays. Les résultats officiels doivent être connus dimanche seulement.

Attentat en Ulster

BELFAST (AFP) - Deux civils ont été tués et quatre autres, dont une fillette de quatre ans, ont été blessés par l'explosion d'une bombe hier soir dans un quartier catholique à l'ouest de Belfast. Deux des victimes, un jeune homme de 23 ans et une femme de 60 ans, sont mortes des suites de leurs blessures après leur transfert à l'hôpital de Belfast.

Phobos-1 en route pour Mars

BAIKO-NOUR, URSS (AFP,AP) - L'Union soviétique a lancé avec succès hier la station interplanétaire Phobos-1, de 6,2 tonnes. En soirée, l'agence TASS annonçait que la station était sur la «bonne trajectoire en direction de Mars». Dans 200 jours, après avoir parcouru 190 millions de kilomètres, elle arrivera dans les parages de la planète rouge et après une étude précise de Mars et de sa lune Phobos, elle passera en rase-mottes au-dessus de ce satellite naturel et y déposera deux laboratoires autonomes.

Les blessés devront payer

JERUSALEM (AFP) - Les Palestiniens de Cisjordanie occupée, blessés par l'armée israélienne au cours de manifestations, ne recevront plus de soins gratuits dans les hôpitaux gouvernementaux de Cisjordanie et devront, pour se faire soigner, payer d'avance, ont indiqué hier des sources officielles israéliennes. En cas de refus ou d'impossibilité de sa part, les autorités hospitalières ont la possibilité de procéder à une saisie des biens de l'intéressé, détermine le décret promulgué par les autorités militaires.

Découverte d'un fabuleux trésor

VARSOVIE (AFP) - Un fabuleux trésor constitué notamment de bijoux et de pièces d'or datant des 15ème et 16ème siècles, le tout estimé à quelque \$17 millions, a été découvert il y a quelques jours dans la petite ville Sroda Slaska, dans le sud-ouest de la Pologne, a révélé hier la presse polonaise. Ce sont les habitants de la localité qui ont découvert le trésor sous des monticules de terre. Mais au lieu d'avertir immédiatement les autorités, ils se sont partagés le butin qui a été caché dans leurs foyers.

Gants anti-sida

BONN (AP) - Les automobilistes ouest-allemands vont devoir ajouter deux paires de gants de chirurgie à leur trousse obligatoire de premiers secours pour le cas où ils porteraient assistance à un blessé victime du sida, a annoncé un porte-parole du ministère des Transports.

En 86, un croiseur américain a «abattu» un nuage libyen

♦ WASHINGTON (NYTNS) - Lors de la seule autre occasion où l'un des croiseurs de type Aegis ait été utilisé lors de conditions de combat, le système de radar du bâtiment et ses utilisateurs ont cru qu'un nuage à basse altitude était un navire lance-missiles et avaient tenté de le détruire en lançant deux missiles mer-mer Harpoon.

Le 24 mars 1986, dans le golfe de Syrte, l'équipage du USS Yorktown avait affirmé avoir coulé un lance-missiles libyen. Par la suite, après avoir analysé une foule de rapports, la US Navy n'a pas endossé l'affirmation du Yorktown mais n'a jamais donné une version officielle de ce qui s'était passé.

Des officiers postés à bord du USS Ticonderoga, un autre croiseur de type Aegis également présent à cette époque dans le golfe de Syrte, ont par la suite confié à un journaliste que les appareils radar du Yorktown avaient été induits en erreur par les conditions atmosphériques de la région. Ils avaient ajouté que les écrans radar avaient transformé un nuage en navire de guerre libyen semblant s'approcher pour une attaque imminente.

Le Yorktown est un navire identique au USS Vincennes qui a abattu dimanche l'Airbus iranien.

Mercredi, un porte-parole de la US Navy a refusé de commenter le pseudo engagement naval dans le

golfe de Syrte mais a confirmé que le Yorktown avait bel et bien lancé deux missiles Harpoon.

D'autres, lors de conditions plus pacifiques, le système de défense Aegis dont sont munis ces croiseurs ont aussi mal fonctionné.

En 1985, au large du Liban, ce système de défense de \$1,200,000 du Ticonderoga n'avaient pu apercevoir un avion que le radar conventionnel d'un destroyer américain n'avait eu aucune difficulté à déceler.

Lors d'une série de tests à bord du même navire, le système, que des ordinateurs doivent théoriquement rendre infallible, a raté six de ses 16 cibles.

l'industrie aéronautique, interrogés mercredi.

Un porte-parole de Grumman, le fabricant du F-14, a précisé que l'appareil avait été conçu pour le combat aérien. Invité à préciser si l'avion pouvait attaquer un navire, il a répondu que tous les F-14 vendus par les États-Unis à l'Iran pouvaient lancer des missiles Sparrow, Sidewinder et Phoenix, trois types de missiles utilisés uniquement contre d'autres avions.

Le F-14 possède aussi un canon mais cette arme, admet le porte-parole de Grumman, ne pourrait détruire un croiseur.

Un dirigeant de l'industrie aéronautique a été plus catégorique: «Le seul chose qu'un F-14 pourrait lancer contre une cible navale serait une bombe stupide». En termes militaires, une «bombe stupide» est une que n'a aucune système de guidage.

Un porte-parole du Pentagone a rappelé, par ailleurs, que l'Iran avait obtenu des missiles air-mer Harpoon mais il n'a pu dire si les F-14 iraniens avaient été modifiés pour recevoir ces armes ou si l'Iran avait déjà utilisé un seul Harpoon contre un navire.

Au cours de la décennie précédente, les États-Unis ont vendu de 70 à 80 F-14 à l'Iran. De ce nombre, une douzaine seulement seraient encore en état de vol.

Le F-14 iranien ne constitue pas une menace pour un croiseur

♦ WASHINGTON (NYTNS) - Le chasseur iranien F-14 que le croiseur USS Vincennes croyait avoir abattu dimanche dans le gol-

fe Persique n'aurait représenté qu'une menace limitée par le bâtiment, selon des responsables militaires américains et des experts de

♦ WASHINGTON (AP,AFP) - Le département américain de la Défense a estimé hier très peu vraisemblable qu'un second avion iranien se soit trouvé près de l'Airbus d'Iran Air lorsque celui-ci a été abattu. La veille, le président de la commission des forces armées de la Chambre des Représentants, Les Aspin avait indiqué que des sources militaires lui avaient indiqué qu'un F-14 iranien aurait pu voler à proximité de l'Airbus. Le porte-parole du Pentagone a admis hier que cette possibilité était très faible. Après la destruction de l'Airbus, un avion de patrouille iranien Orion et deux F-14 ont décollé de Bandar-Abbas mais ces avions n'ont rien à voir avec le mystérieux «deuxième appareil».

♦ NEW YORK (AFP) - Les lignes aériennes américaines desservant l'étranger ont renforcé leurs mesures de sécurité à la suite des menaces iraniennes consécutives à la catastrophe de l'Airbus. Bob Kierce, responsable de la sécurité de la compagnie TWA, a indiqué donner d'autres précisions que les procédures anti-terroristes «étaient appliquées dans leur intégralité». Les porte-parole d'autres compagnies, comme PanAm, United et Eastern, ont fait des déclarations similaires.

♦ WASHINGTON (AFP) - Le leader de la majorité démocrate au Sénat Robert Byrd a appelé hier à un réexamen de la politique américaine dans le golfe Persique à la suite de la tragédie de l'Airbus iranien abattu par la US Navy, affirmant que celle-ci était dans «une position intenable» dans cette région. Dans un discours au Congrès Byrd a estimé que «c'est une chose que de maintenir notre présence là-bas et c'en est une autre que de se mettre chaque jour dans une situation explosive». Les navires américains «sont dans une position intenable», a-t-il dit.

♦ LONDRES (AFP) - Un petit cargo roumain a été attaqué jeudi dans le nord du golfe Persique par un tir de vedette, dont la nationalité n'a pas été précisée, faisant deux blessés parmi l'équipage, ont indiqué les assureurs londoniens Lloyd's. Le Platarest, qui jauge 5,934 tonnes, a pu poursuivre sa route.

Lutte contre la toux à l'opéra

♦ SYDNEY (AP) - Les mélomanes fréquentant l'Opéra de Sydney n'auront plus à subir les accès de toux intempestifs et si agaçants de certains spectateurs et ces derniers n'auront plus à affronter les regards furibonds de leurs voisins: des pastilles contre la toux vont en effet être désormais distribuées gratuitement à l'entrée.

«Pendant des années, les mélomanes, les critiques et les musiciens eux-mêmes ont dû supporter les interruptions constantes de spectateurs toussant», explique Robert Pool, porte-parole de l'administration de l'opéra. «Nous espérons que cette mesure mettra un terme à cette cacophonie pendant les concerts», ajoute-t-il.



John GLENN

John Glenn devient favori pour être choisi comme colistier de Dukakis

♦ WASHINGTON (d'après AFP) - L'ancien astronaute John Glenn semble dominer actuellement la liste de cinq candidats en lice pour être le colistier du candidat démocrate à la présidence Michael Dukakis.

Outre Glenn, qui est depuis plusieurs années le sénateur de l'Ohio, les autres candidats retenus seraient deux sénateurs, Albert Gore (Tennessee) et Robert Graham (Floride) et deux membres de la Chambre des représentants, Richard Gephardt (Missouri) et Lee Hamilton (Indiana). Dukakis a notamment dé-

fait Gephardt et Gore dans la course pour l'investiture démocrate.

Comme le congrès démocrate s'ouvrira dans 11 jours à Atlanta, Dukakis a multiplié récemment les consultations afin de pouvoir fixer son choix. Il a rencontré ces cinq aspirants au cours des derniers jours. Tous ont déclaré qu'ils accepteraient d'être candidat à la vice-présidence si Dukakis le leur proposait, à l'exception de Gore qui n'a fait aucun commentaire.

Le sénateur Glenn pourrait apporter à l'homme du nord-est qu'est Dukakis une aide précieuse dans le

Midwest. Il serait également utile dans les très importants États du Sud et dans tous ceux où existe une industrie aéronautique ou d'armement grâce à son image de héros de la conquête de l'espace et à son bilan de parlementaire partisan d'une défense forte. Son handicap: il n'est pas bon orateur et a fait une piètre campagne présidentielle en 1984, qui l'a laissé endetté de \$3 millions.

Quant à Gore et Gephardt, ils ont peu en commun avec Dukakis, aux niveaux des idées politiques. Et, au plan personnel, la course à l'investiture avait été marquée de fréquent

accrochages entre Dukakis et ces deux rivaux.

Pour ce qui est de Graham, il s'agit d'un gouverneur qui pourrait séduire une partie de l'électorat conservateur. Sa position dure en faveur de la peine de mort aiderait Dukakis à combattre l'image de «libéral» dans ce domaine dont les républicains cherchent à l'affubler.

Enfin, le représentant Hamilton est un homme peu voyant et qui jouit d'une image de rectitude morale, deux traits que Dukakis apprécie. Il a notamment présidé la commission d'enquête de la Chambre sur le scandale de l'Iranga.

L'ÉCONOMIE



Deux ministres québécois, celui de l'Industrie, Commerce et Développement technologique Pierre MacDonald (à droite) et celui (délégué) au Développement technologique Richard French, ont dévoilé hier une partie de la programmation du Sommet québécois de la technologie, qui se tiendra à Montréal les 12, 13 et 14 octobre.



Québec mise sur la recherche et le développement

Un sommet sur la technologie aura lieu en octobre à Montréal

♦ MONTREAL (PC) — Québec est déterminé à mettre le cap sur la recherche et le développement. Pour bien cibler son action, le gouvernement organise un sommet sur la technologie, au mois d'octobre, réunissant autant les universités que les entreprises et le milieu politique.

par Lia LEVESQUE

Deux ministres québécois, celui de l'Industrie, Commerce et Développement technologique Pierre MacDonald et celui (délégué) au Développement technologique Richard French, ont dévoilé hier une partie de la programmation du Sommet québécois de la technologie, qui se tiendra à Montréal les 12, 13 et 14 octobre.

Quelque 300 participants sont attendus au sommet.

Les conférenciers viendront de Bombardier, SNC, Bell Canada et

Aérospatiale, de France; du MIT (Massachusetts Institute of Technology), du Conseil économique du Canada et du Conseil national de la recherche du Canada.

Animé par des députés

Le sommet comporte également une partie originale: 15 ateliers thématiques, animés par... des députés de l'Assemblée nationale.

Dans ces 15 ateliers, même des représentants du milieu syndical se joindront aux universitaires et aux gens de l'entreprise pour discuter de recherche et développement en transport, télécommunication, alimentation et agriculture, électronique, énergie, forêt et papier, informatique, produits chimiques, etc.

L'idée d'intégrer les députés au sommet est précisément de démontrer que la technologie, la recherche et le développement touchent tous les secteurs d'activités. Le ministre MacDonald tient à ce

que tous ses collègues économie soient sensibilisés au retard que Québec accuse en recherche, à ses besoins et aux innovations technologiques.

De 1.4 à 2

Québec s'est déjà donné l'objectif de porter à 2 pour 100 la part du Produit intérieur brut consacré à la recherche. Il y consacre actuellement 1.4 pour 100.

Concrètement, ce 2 pour 100 signifie l'injection de \$11.85 milliards au cours des cinq prochaines années, autant par l'entreprise que les gouvernements.

De ce \$11.85 milliards, la plus grande part, soit \$5.6 milliards, viendrait des entreprises privées, \$3.63 milliards du gouvernement fédéral et \$1 milliard du gouvernement du Québec. Le milieu de l'enseignement supérieur et d'autres sources combleraient le milliard restant.

Ouvrir son esprit

Pour le président du comité

organisateur Pierre Lortie, de Provigo, le sommet a précisément pour but de faire communiquer entre eux des gens qui ne se parlent pas assez souvent et qui ont, pourtant, un intérêt commun: le développement technologique.

M. Lortie croit en une stratégie d'acquisition des innovations plutôt que de recherche pour développer un produit nouveau. C'est de cette façon que fonctionne Bombardier, par exemple, qui achète des brevets dans le monde plutôt que de tout développer de a à z. C'est moins coûteux pour l'entreprise et, comme Québec traîne un lourd retard, les résultats viendront plus rapidement.

Le sommet servira à développer ces attitudes, à ouvrir les mentalités des dirigeants d'entreprises, encore trop peu conscients de la nécessité d'investir dans la recherche. ♦

Surtout pour les travailleurs des usines de transformation

Caraquet connaît une saison de pêche au crabe désastreuse

♦ CARAQUET — La saison de pêche au crabe qui vient de se terminer dans la péninsule acadienne a été désastreuse, surtout pour les travailleurs des usines de transformation.

par Hélène BARIL
envoyée spéciale du SOLEIL

M. Roland Roy, de l'Union canadienne des pêches et des travailleurs affiliés, estime entre 1,000 et 1,200 le nombre d'employés d'usine qui n'ont pas travaillé les 10 semaines requises pour avoir droit à l'assurance-chômage, sur les 5,000 que compte l'industrie.

C'est la deuxième année consécutive que ces travailleurs écopent. L'an dernier, une année d'élections au Nouveau-Brunswick, les travailleurs avaient reçu l'aide du gouvernement, explique M. Roy, mais le fédéral et le provincial se renvoient cette année les demandes des travailleurs.

Du côté des pêcheurs, la situation est moins pire parce que les prix qu'ils ont obtenu pour le crabe (autour de \$2 la livre) est meilleur que jamais. Trop même, disent des exportateurs, comme M. Marcel Albert, qui craignent que le marché, surtout japonais, leur échappe à cause des prix trop élevés.

Mais les pêcheurs n'ont pas eux non plus de raison de se réjouir. Le volume des prises est sensiblement le même que l'an dernier, alors que le mauvais temps avait été tenu responsable de la mauvaise saison.

Il a fait beau cette année, mais le volume de crabes capturés ne dépassera pas 12,500 tonnes, selon M. Michel Albert, de Pêches et Océans Canada à Caraquet. L'an dernier, les pêcheurs du Nouveau-Brunswick (de loin les principaux pêcheurs de crabe), ceux du Québec et ceux de l'Île-du-Prince-Édouard avaient rapporté 12,345 tonnes de ce crustacé.

On comprend mieux les gens de la pêche qui parlent de désastre quand on sait que l'année précé-



Du côté des pêcheurs, la situation est moins pire parce que les prix qu'ils ont obtenu pour le crabe (autour de \$2 la livre) est meilleur que jamais.

dente, en 1986, les débarquements de crabes avaient été deux fois plus importants, à 24,727 tonnes.

Dans la péninsule acadienne, on commence donc à se demander s'il ne faudra pas composer désormais avec cette rareté de la ressource.

En chute libre

Le crabe est, avec le homard, la pêche la plus rentable au Nouveau-Brunswick.

Ce produit a encore la faveur des Japonais qui, avec leur monnaie forte, en achètent encore beaucoup.

Mais les consommateurs du pays du Soleil levant achètent du crabe en sections plutôt que décortiqué, ce qui signifie beaucoup moins de travail pour les industries de transformation.

« Il n'y a pas si longtemps, trois ou quatre ans peut-être, nous faisions 40 pour 100 de sections et 60 pour 100 de chair de crabe », rappelle Roland Roy.

Cette année, la proportion est inversée. Le crabe qui sort des usines de la péninsule est à 70 pour 100 en sections et à 30 pour 100 seulement en chair.

La transformation du crabe ne fournit donc plus autant d'ouvrage aux usines. Celle de Belle-Baie à Caraquet, par exemple, n'a mis que deux jours à traiter la pêche de la saison 1988.

Mais si le crabe se vend encore bien sur les marchés d'exportation, il en va autrement de la morue et du turbot dont les prix sont en chute libre.

La morue par exemple, traditionnellement écoulée sur le marché américain, ne se vend plus.

Alors que les pêcheurs vont se remettre à pêcher la morue, des stocks atteignant 30 millions de tonnes attendent les acheteurs dans des entrepôts frigorifiques.

Les prix se sont écroulés: à 70 cents la livre l'an dernier, la morue a du mal se vendre à 20 cents la livre cette année.

La raison? Les prix trop élevés ont découragé les consommateurs. « La ménagère américaine qui peut trouver du poulet en spécial à 88 cents la livre n'achètera pas de la morue à plus de \$2 la livre au supermarché », explique l'homme d'affaires Marcel Albert qui achète et revend du poisson depuis 10 ans à Caraquet.

Tout le bruit fait autour des parasites trouvés dans la morue, cette année, n'a pas non plus aidé ce marché et celui du poisson en général. Les Québécois, qui commencent à prendre goût au poisson, en ont été refroidis dans leur ardeur.

La fin du 10-42

À cause de la rareté de la ressource, de l'incertitude des marchés et de la concurrence des géants internationaux de la pêche, cette activité ne sera plus jamais la manne qu'elle était pour les villages côtiers du Nouveau-Brunswick.

Pour un exportateur comme Marcel Albert, une partie de la solution passe par l'accès à la zone de 200 milles, revendiquée par le consortium Nova-Nord dont son entreprise fait partie, et par l'acquisition de navires-usines capables de concurrencer les pays qui pêchent depuis longtemps dans les eaux internationales.

Les gouvernements fédéral et provincial ont aussi mis sur pied des programmes de diversification de l'économie des régions côtières du Nouveau-Brunswick, qui ne peuvent plus vivre uniquement de la pêche.

Mais comme en Gaspésie, les avenues de diversification ne sont pas faciles à trouver dans la péninsule acadienne. Et surtout, note le représentant syndical Roland Roy, la diversification est une solution à long terme, qui ne peut résoudre les problèmes actuels des travailleurs de la région.

Selon M. Albert, il faut mettre fin au cycle 10-42, soit l'habitude de travailler 10 semaines pour pouvoir recevoir des prestations d'assurance-chômage pendant 42 autres.

Il y a moyen, selon lui, de ne pas attendre les gouvernements pour changer cette situation. Comment? Voilà la question qu'il faut se poser, dit-il, mais il faudrait qu'on se la pose. ♦

EN UN CLIN D'OEIL

■ **Bosch étend ses activités** - STUTTGART (RFA) (AFP) - La filiale américaine du groupe ouest-allemand Robert Bosch (électronique, électronique) et la société japonaise Japan Electronic Control System (JECS) ont fondé une société commune dont le siège est à Wilmington (USA, Delaware), a annoncé Bosch hier à Stuttgart (sud de la RFA). Cette nouvelle entreprise s'appelle Automotive Electronic Control Systems (AUTES) et sera financée à hauteur de 51 pour 100 par Bosch. Son capital est de \$8 millions. La société fabriquera des systèmes d'injection destinés aux voitures automatiques, pour équiper les voitures japonaises fabriquées aux États-Unis et à terme celles fabriquées au Mexique et au Japon.

■ **Option d'achat sur Nanomask** - WILMINGTON (États-Unis) (AFP) - Le premier groupe chimique américain Du Pont Co a annoncé hier avoir obtenu une option pour acquérir pour un montant non dévoilé, la firme française Nanomask S.A. qui produit des photomasks et des réticules utilisées dans la fabrication des circuits intégrés. Le droit d'exercer cette option dépend toutefois de l'autorisation du gouvernement français, a précisé un communiqué de Du Pont.

■ **Approbation révoquée** - MONTREAL (PC) - La Bourse de Montréal a annoncé, hier, qu'elle venait de révoquer l'approbation que détenait M. Richard Mercille, un représentant enregistré en valeurs mobilières. La décision a été prise par le comité des gouverneurs de l'organisme le 22 juin. M. Mercille a toutefois interjeté appel auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec (CMVQ). L'enquête de la Bourse de Montréal a révélé que M. Mercille avait incité ses clients, entre le 1er mars et le 10 octobre 1986, à devenir parties à un arrangement ayant pour but d'influencer le cours des titres de Ressources minières Aabarock Inc., se plaçant ainsi en conflit d'intérêt face à ses clients. Au moment où ces infractions ont été commises, M. Mercille était à l'emploi de Bell Gouinlock Limitée, jusqu'au 24 septembre 1986, puis de Lévesque Beaubien inc. La Bourse n'a retenu aucun blâme contre les deux employeurs, l'enquête ayant démontré que M. Mercille avait agi à leur insu. La révocation de l'approbation signifie qu'il ne pourra plus désormais solliciter auprès du public investisseur d'ordres d'achat ou de vente sur des valeurs mobilières, ni prodiguer de conseils sur la négociation de titres. La décision de la Bourse continue de s'appliquer même si M. Mercille en a appelé devant la CMVQ.

■ **Caisses d'épargne du Texas** - WASHINGTON (AFP) - Les autorités fédérales américaines ont plus que doublé — pour les porter à \$15.2 milliards — leurs estimations initiales du coût d'une opération de sauvetage du réseau de caisses d'épargne du Texas en proie à de graves difficultés. M. Danny Wall, président de l'agence fédérale chargée de réglementer les activités des établissements d'épargne aux États-Unis, « The Federal Home Loan Bank Board (FHLBB) », a également indiqué hier devant la commission bancaire de la Chambre des Représentants que son organisme devait mobiliser \$12.3 milliards supplémentaires pour faire face à la situation.

■ **Sport par satellite** - LONDRES (AFP) - Le magnat de la presse australo-américaine, M. Rupert Murdoch, a annoncé hier qu'il avait signé un accord avec British Telecom International pour une chaîne de télévision par satellite consacrée aux sports. « Euro-sport » va s'ajouter aux trois autres chaînes, regroupées sous le nom de « Sky Television », dont M. Murdoch a annoncé le lancement le mois dernier. Le patron de News International — propriétaire notamment du Times et du Sun, le plus gros tirage de la presse britannique — avait indiqué que « Sky Television » disposerait de canaux sur le Satellite Astra, lancé par Ariane le 4 novembre pour la Société Européenne de Satellites (SES) basée à Luxembourg. « Euro-sport » débutera avec 18 heures quotidiennes de transmission de sport avant de passer au plein régime vers le mois de février. Les trois autres chaînes seront consacrées l'une à des programmes de divertissement et culturels, une autre aux films, et la troisième à l'information. Les usagers devront être équipés d'une antenne parabolique spéciale fabriquée par la firme britannique Amstrad afin de capter les quatre chaînes Murdoch.

■ **La Banca surenchérit** - NEW YORK (AP) - La deuxième banque italienne, la Banca Commerciale Italiana, a surenchérit dans son offre publique d'achat pour l'acquisition de la banque américaine Irving Bank, également convoitée depuis neuf mois par une autre institution financière américaine, la Bank of New York. L'offre de la BCI, soutenue par le conseil d'administration d'Irving, est portée à \$79.50 l'action.

L'industrie du papier journal connaît un nouveau boom

♦ TORONTO (PC) — Après la fièvre de la fin des années 70, c'est à nouveau le boom dans l'industrie du papier journal.

Une augmentation des prix le 1er janvier — la troisième au cours des 12 mois précédents — a incité diverses compagnies à procéder à des travaux d'agrandissement.

À la fin du deuxième trimestre, 18 compagnies ou consortiums de huit pays avaient annoncé leur intention de construire de nouvelles papeteries.

De ces 18 projets, 11 se trouvent en Amérique du Nord, dont sept au Canada. Le seul projet québécois concerne la société montréalaise Kruger, qui avait acheté de nouvelles machines, en 1980, et qui les avait stockées avec la récession de 1981-82. Ces machines seront main-

tenant installées près de l'usine de Trois-Rivières.

Cette prospérité soudaine, cependant, laisse perplexes plusieurs analystes, qui redoutent une répétition du cycle qui s'est terminé par une récession.

« Nous assistons exactement à ce qui est arrivé en 1982 », a noté M. Ross Hay-Roe, analyste de l'industrie forestière et auteur du bulletin de Vancouver « PaperTree Letter ».

Récession

Le dernier cycle a atteint son sommet à la fin des années 70, alimenté par une demande forte pour les pâtes et papiers et des prédictions de pénuries incessantes.

En 1979, les producteurs de papier journal d'Amérique du Nord, qui sont responsables de la moitié de la production mondiale, entre-

prenaient un grand nombre de constructions qui devaient être prêtes pour la récession de 1981-82.

L'Est de l'Amérique du Nord avait ajouté 12 pour 100 à sa capacité de production et l'Ouest 44 pour 100.

Aidés par un taux de change favorable, les producteurs scandinaves devaient pourtant envahir les marchés européens et nord-américains, plongeant les producteurs nord-américains dans une immobilité, qui s'est terminée il y a seulement 18 mois.

Le taux de change étant maintenant favorable aux producteurs nord-américains, c'est la fièvre qui s'empare à nouveaux d'eux.

Au Canada, trois papeteries sont prévues en Colombie-Britannique, deux en Ontario, une au Québec et une en Alberta. ♦

ÉTUDE DE NOTAIRE À VENDRE

- Sur la Rive Sud de Québec
- Comprenant le mobilier et l'équipement
- Pratique semi-urbaine
- Clientèle établie depuis plus de 10 ans
- Bail transférable (local climatisé)
- Financement disponible si désiré

Pour information, écrire à:

Étude de notaire
Case Postale 3153
Succ. Québec-St-Roch
G1K 6Y2

ARGENT
8.460 Can.

ACSI	1100	85	80	85
2000 A	4175	85	80	85

[illegible]

A et B

[illegible]

BGR A	4100	\$11%	1115	11%
BAID nt fin	1700	\$6%	6%	6%

Ch	21	614	614
Co	7	20	27
Cn	80	519	1819
Jeux de casino			
Je	200	118	119
Co	223	823	819
Cn	10	10	10
Ch	15	131	131
Co	65	164	54
Cn	65	164	54
Jeux de hasard			
Je	100	15	15
Co	100	15	15
Cn	100	15	15
DISTRIBUTION			
Ch	100	15	15
Co	100	15	15
Cn	100	15	15
UNITES EN FIOUCHE			
Je	472	58	58
Co	271	15	15
Cn	100	15	15
Ch	100	15	15
Co	100	15	15
Cn	100	15	15
Jeux de hasard			
Je	100	15	15
Co	100	15	15
Cn	100	15	15
Jeux de hasard			
Je	100	15	15
Co	100	15	15
Cn	100	15	15

AMR	12 3544	49	48	4
ASA	3 774	42%	42%	6

[illegible]

Bulgare (lev)	1.3697
Corse (dollar)	0.4533
Chine (renminbi)	0.3282
Colombie (peso)	0.004096
Corse (wan)	0.001677

yen (Yankee)	0.003475
yan (Yankee)	0.4656
yaloxia (Yingxiang)	0.000524
avege (peso)	0.1829
e-Zealand (dollar)	0.8363
kistan (rupie)	0.068208
yo-Bas (Roin)	0.5894
ilipines (peso)	0.058180
gapore (dollar)	0.008114
ine-Uni (livre)	2.0646
ede (couronne)	0.5939
isse (franc)	0.1923
ewen (dollar)	0.7980
uzanie (shilling)	0.042350
inque-Bahama (dollar)	0.012649
inque (Yankee)	0.379985
uzanie (shilling)	0.006790
uzanie (shilling)	0.037201
uzanie (shilling)	0.006519

